

Communiqué

Pour diffusion immédiate

PROJETS NOVATEURS À L'EXPORTATION AU CENTRE-DU-QUÉBEC

Ville de Bécancour, le 28 août 2008 – Ce matin, les CLD de Bécancour et Nicolet-Yamaska procédaient à l'annonce de nouveaux services destinés aux entreprises intéressées au marché de l'exportation. En effet, l'Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec (ARDECQ) parraine l'ouverture d'un bureau commercial au développement économique du Centre-du-Québec à Wroclaw, en Pologne ainsi que l'établissement d'une antenne économique en France dans les Pays de la Loire.

Ces projets ont été mis de l'avant afin de faciliter le développement de nouveaux marchés pour les entreprises centricaises et d'inciter ces dernières à ratifier de nouveaux partenariats d'affaires. Le secteur manufacturier du Centre-du-Québec s'est fortement diversifié depuis ces 20 dernières années et a aussi connu un développement appréciable. Même si on peut considérer que plus de 84 % des exportations des entreprises manufacturières centricaises et canadiennes prennent la direction des États-Unis, la présente situation économique de nos voisins du sud ainsi que la dépréciation de leur dollar sont des éléments importants qui affectent les exportations de nos entreprises. Conséquemment, il est nécessaire de regarder vers d'autres marchés où nos entreprises pourraient transférer et développer davantage leurs produits à l'exportation.

La coopération Canada-Pologne est bien développée. Avec des échanges commerciaux bilatéraux s'élevant à plus de 1,29 milliard de dollars en 2006, la Pologne est le plus important partenaire commercial du Canada en Europe centrale. La croissance de l'économie de la Pologne offre de nombreux débouchés au secteur privé canadien. La Pologne, qui compte un marché national important de près de 40 millions d'habitants, se classe au sixième rang pour sa population dans l'Union européenne élargie.

L'Association régionale des CLD du Centre-du-Québec priorise donc des moyens pour soutenir et développer les entreprises du Centre-du-Québec.

L'ouverture d'un bureau commercial en Pologne, pour les trois (3) prochaines années, permettra de faciliter le développement du marché polonais, d'établir des liens commerciaux ainsi que des partenariats d'affaires pour les entreprises centricaises des territoires de Nicolet-Yamaska et de Bécancour. Pour se faire, le processus d'embauche d'un(e) agent(e) de développement commercial est en cours et cette personne aura ses bureaux à Lower Silesia Agency of Economic Cooperation localisé dans la ville de Wroclaw. Ce professionnel recevra des entreprises de la région des mandats afin d'établir des contacts auprès des entreprises polonaises. Les frais de représentation par entreprise sur le marché polonais seront de 2 000 \$ annuellement en plus des frais de démarchage liés à la représentation commerciale pour atteindre les objectifs de leur mission. Ce projet requiert un investissement total de plus de 360 000 \$ sur une période de trois (3) ans. Le financement a été rendu possible grâce à l'implication de la CRÉ ainsi que les revenus générés par les entreprises.

Les investissements cumulatifs du Canada en Pologne se chiffrent à près de 800 millions de dollars. Des occasions de commerce et d'investissement pour les entreprises canadiennes existent dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'environnement, des technologies de l'information et des communications, du transport, de l'infrastructure, de l'aérospatiale, de la défense, de la science et des technologies ainsi que de l'énergie. D'importantes entreprises canadiennes sont déjà présentes en Pologne, dont McCain Foods, Royal Group Technologies, Wentworth Technologies, Shoppers Drug Mart, SNC Lavallin, Bombardier Transport, Nortel Networks et Pratt & Whitney Canada, qui est actif en Pologne depuis près de 30 ans.

De plus, l'Ambassade du Canada à Varsovie a présenté, le 15 avril 2008 à Montréal, les fonds structurels d'une valeur de 68 milliards d'euros que l'Union européenne a octroyé à la Pologne pour une mise à niveau. Ces fonds touchent à la construction, à l'environnement et à l'agriculture qui sont des secteurs porteurs au Centre-du-Québec, Les entreprises canadiennes auront droit de participation pour les contrats des fonds structurels, soit par partenariat public-privé, par joint-venture avec une société polonaise ou individuellement.

L'ARDECQ croit qu'il est primordial pour la région Centre-du-Québec de pousser plus loin sa diversification économique en développant de nouveaux marchés d'exploitation par l'instauration d'une antenne économique du Centre-du-Québec dans les Pays de la Loire. Ce choix de localisation est en lien avec le partenariat établi par la Ville de Drummondville auprès de la ville française de La Roche-sur-Yon il y a maintenant une vingtaine d'années.

Cette antenne économique en sol français pour les entreprises de la région a nécessité l'embauche d'un agent de développement à l'international pour une durée de mandat de trois (3) ans. M. Frédéric Houle sera basé dans les locaux d'Oryon à Roche-sur-Yon pour un rayonnement sur la région des Pays de la Loire ainsi que sur toute la France. Le rôle de cet agent sera de faciliter le développement de nouveaux marchés pour les entreprises centricaises des territoires de Nicolet-Yamaska et Bécancour. Toutefois, l'agent aura aussi comme responsabilités de promouvoir les échanges commerciaux entre la France et le Centre-du-Québec (partenariats d'affaires, missions économiques et partage des connaissances), d'organiser différents projets permettant d'utiliser le Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD) et le programme d'appui à l'investissement dans les communautés (PAIC) du gouvernement fédéral. Finalement, l'agent aurait aussi comme objectif de mieux faire connaître la région Centre-du-Québec au milieu industriel français ainsi qu'aux différentes instances gouvernementales rencontrées au cours de son mandat. Les entreprises devront soumettre une lettre de mission qui couvriront les frais d'ouverture de dossier au coût de 1 000 \$. Par la suite, les entreprises seront facturées pour tous les frais inhérents aux démarches réalisées pour atteindre les objectifs de leur mission. Ce projet génère des investissements de plus de 382 000 \$ dont le financement sera soutenu par une subvention de la CRÉ ainsi que des revenus générés par des entreprises utilisant ces services.

De plus, dans le cadre de ce projet d'antenne économique, M. François Guérinel, agent de développement international, sera basé, pour sa part, à la Société de développement économique de Drummondville et procédera ainsi à la réalisation de son mandat de recherche d'entreprises québécoises pour répondre efficacement aux lettres de mission des entreprises des Pays de la Loire.

En conclusion, ce projet d'antenne économique du Centre-du-Québec à la Roche-sur-Yon, permettra d'augmenter des échanges commerciaux avec la France et constituera un élément facilitateur d'envergure pour faire connaître notre région à l'extérieur du Québec, de permettre aux entreprises et organismes de notre territoire de se positionner sur de nouveaux marchés, d'encadrer des activités de développement des affaires de nos entreprises en Europe, de faciliter les échanges commerciaux pour nos entreprises innovatrices avec les Pays de la Loire et de la France ainsi que de former nos entrepreneurs pour l'exportation en France ou en Europe.

- 30 -

Sources : Diane Daviault, directrice générale
CLD de Bécancour
Téléphone : (819) 298-2070

Donald Martel, directeur général
CLD de Nicolet-Yamaska
Téléphone : (819) 293-2997